

Les Karellis, la station basée sur l'économie sociale et solidaire

Comment se démarquer dans un environnement concurrentiel en préservant son ADN, celui du tourisme social et du développement local ? La station savoyarde est en train de résoudre l'équation.

Par **Frédéric THIERS** -



La station des Karellis, son forum à gauche, le départ des pistes, ses cinq résidences de tourisme, unique forme d'hébergement, et le foyer de jeunes travailleurs "La Turra", en bas à droite, qui accueille la moitié des travailleurs saisonniers. Photo DR

Au début du XXe siècle, les rudes montagnards de Montricher avaient cédé leurs jardins du bord de l'Arc pour qu'on y installe une usine. Celle-ci produit toujours du silicium et donne du travail aux enfants du pays. Dans les années 60, ils ont recommencé, avec leurs alpages. Des stations naissaient un peu partout, et ils en voulaient bien une, « à condition que ça ne coûte rien », mais pour que les ouvriers, au chômage l'hiver parce que leur usine était à l'arrêt, trouvent en altitude un métier secondaire.

Leur rencontre, improbable, avec Pierre Lainé, n'eut lieu qu'en 1973. L'homme avait créé "Renouveau" en 1954, avec un chalet à Courchevel 1550. Il avait inventé, avant tout le monde, l'économie sociale et solidaire, et le développement durable, qu'il appelait « harmonisé ». Aux Karellis ont poussé cinq résidences, toutes bâties par des acteurs du tourisme social sur des terrains communaux, cédés par leurs propriétaires « pour une bouchée de pain », raconte Gilbert Edmond, maire adjoint de Montricher-Albanne, commune sur laquelle la station se trouve (1). La suite, c'est un sovkhoze qui aurait réussi, sauf qu'il avait une échéance. 2019.

« Villages clubs du Soleil avait fusionné avec Renouveau en 2015, et VCS nous a fait comprendre que ça n'était pas son métier d'être concessionnaire d'une station », explique Sophie Verney, maire.

Il faut évoluer, sans trahir l'esprit des origines

S'adapter aux nouveaux besoins de la clientèle, en conservant ce qui a fait le succès, voilà l'ambition. Ici, il n'y a pas de "lits froids". Sur une saison d'hiver, ils sont occupés à 75 %, proportion qui fait pâlir d'envie, voire de jalousie, d'autres stations. « Le tout compris est notre marque de fabrique », rappelle Fabrice Perez, tout nouveau directeur de l'office de tourisme. Quand on vient aux Karellis, on loge dans une résidence, car il n'y a pas de loueurs privés. On ne s'est pas occupé d'acheter son forfait, il a été payé d'avance par l'hébergeur, et inclus dans le prix du séjour. Le seul "commerce" indépendant est l'École du ski français. L'unique restaurant de la station et les boutiques appartiennent à la Sacmac, une coopérative qui les confie en gérance à des exploitants.

Les remontées mécaniques, elles, sont communales. « Aujourd'hui, il y en a quinze », précise Marcel Pasquier, président de la régie autonome qui les chapeaute. Problème : Les Karellis sont sous-exploités. « Nous pouvons recevoir jusqu'à 7 000 skieurs, mais nous n'en accueillons, au maximum, que 3 000 », avoue Christophe Baudot, directeur du domaine skiable. Avec 2 300 lits seulement, ça se comprend.

On en était là il y a un an. Le concessionnaire de la station, qui s'occupait de tout jusqu'au déneigement des rues, lâchait l'affaire pour se concentrer sur son activité d'hébergeur, et il fallait trouver de nouvelles voies de développement.

De nouveaux hébergements, une liaison avec Albiez

« Nous voulons aller jusqu'à 3 000 lits », annonce Sophie Verney. Trois projets sont dans les tiroirs : une résidence hôtelière, une auberge de jeunesse, un refuge. Les terrains resteront communaux. Les investisseurs privés qui se déclareront construiront dessus, mais ne pourront jamais "vendre à la découpe". Ces conditions pourtant draconiennes suscitent, paraît-il, de l'intérêt y compris chez les habitants du village.

Un deuxième axe de développement est la liaison avec le domaine voisin d'Albiez-Montrond. « Un protocole d'intention a été signé entre les deux communes », indique Sophie Verney. À dire vrai, c'est surtout Albiez, station aujourd'hui gérée par SSIT, émanation du Département de la Savoie, qui doit investir dans deux télésièges. Aux Karellis, il faut certes remplacer le télésiège des Chaudannes, âgé de 32 ans, par un appareil "6 places débrayable" moderne. Mais cet investissement de 7,5 millions d'euros, qui sera réalisé cet été, était de toute façon programmé, liaison ou pas.

Un œil vers le Galibier, des saisons plus longues

La troisième piste, c'est la liaison avec Valloire. Pas en ski, mais par la route. La piste de L'Écherenne reliait jadis Albanne et Albannette à la "Vallée d'or". À l'automne dernier, les travaux de sécurisation ont commencé, sur un linéaire de deux kilomètres. « Il faudra deux ou trois ans pour achever le chantier », concède Sophie Verney. À la clé, un accès facilité au col du Galibier, essentiel alors que le "tourisme vélo" se développe en Maurienne. « Peut-être, un jour, L'Écherenne verra passer une grande course », espère la maire, qui a vu transiter par sa commune, en 2019, une demi-douzaine d'événements cyclistes, dont le Tour de France, mais en bas, dans la vallée.

Ces nouveaux hébergements, cette ouverture vers Valloire, visent à élargir les saisons. « Les Karellis pourraient accueillir des touristes dès décembre, encore en avril, et avec un été plus long, alors qu'il dure aujourd'hui du 7 juillet au 22 août », plaide Gilbert Edmond.

Certes Pierre Lainé, 98 ans et toute sa tête, trouverait que le modèle qu'il a bâti est quelque peu trahi. Il nous l'avouait il y a six ans (*Le Dauphiné libéré* du 11 mai 2014). Mais l'essentiel reste préservé.

(1) Les anciennes communes de Montricher et Albanne ont fusionné en 1971.

Une nouvelle gouvernance

Exit le Conseil supérieur des Karellis, le "CSK". Créé à la naissance de la station, il réunissait la commune de Montricher-Albanne, l'association Renouveau, concessionnaire de la station, et les hébergeurs : la fédération Léo-Lagrange, "Vacances PTT" devenu Azuréva, "Horizons nouveaux" devenu Odésia, "Arc-en-Ciel".

Le CSK, via Renouveau, gérait tout : les réseaux, la voirie, le déneigement, l'office de tourisme, le centre médical, et le foyer des saisonniers. Celui-ci peut héberger 225 travailleurs, soit presque la moitié de l'effectif salarié de la station en pleine saison. « Il avait été voulu par Pierre Lainé », toujours dans une perspective sociale, rappelle Gilbert Edmond.

Ce bel édifice était un peu utopiste, mais il a quand même fonctionné pendant près d'un demi-siècle. Il s'est écroulé le 30 novembre 2019, avec la fin de la convention de concession unissant la commune et Renouveau. La première a repris voirie, réseaux et déneigement, la Sacmac a récupéré le foyer-logement et le cabinet médical. Pour l'office de tourisme, il a fallu créer une association. « En décembre, nous avons été reconnus, par décret, "station classée de tourisme" », se félicite Sophie Verney. Les Karellis peuvent donc conserver leur propre office de tourisme, au lieu de devoir se fondre dans celui de la Communauté de communes Cœur-de-Maurienne Arvan, dont la commune de Montricher-Albanne fait partie.

« On ne s'interdit pas d'accepter quelques commerces privés », avoue Sophie Verney. Mais pas question de revenir sur les fondamentaux que sont la propriété communale du sol, le principe du tout-compris, le lien privilégié avec le vacancier : « Les Karellis sont un montage atypique, et ses clients le sont tout autant », rappelle Gilbert Edmond. Ils viennent et reviennent, soignant un "taux de retour" qualifié d'exceptionnel.

Néanmoins, la station cultive aussi son public à la journée. Il représente aujourd'hui 25 % du chiffre d'affaires des remontées mécaniques (4 millions d'euros) « La régie ne sert aucun dividende, tous les bénéfices sont réinvestis dans le domaine skiable », insiste Christophe Baudot. Une autre façon de conserver l'âme des Karellis.